

Secrétariat général

Bureau des élections, des réglementations, des associations et des missions de proximité-titres Section élections politiques et professionnelles

Grenoble, le 26 JUIL. 2023

Arrêté n°38-2023-07- 26 - 000 4 fixant le nombre, le périmètre et la localisation des bureaux de vote dans la commune de LA TERRASSE

Le Préfet de l'Isère Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'ordre national du mérite

VU le code électoral et notamment l'article R. 40 ;

VU l'instruction INTA1830120J du 21 novembre 2018, relative à la tenue des listes électorales et des listes complémentaires ;

VU la circulaire ministérielle NOR: INTA2000661J du 16 janvier 2020, relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct;

VU l'arrêté préfectoral n° 38-2018-04-25-018 du 25 avril 2018 fixant le nombre, le périmètre et l'implantation des bureaux de vote dans la commune de La Terrasse ;

CONSIDÉRANT la proposition de la commune de modifier la localisation des bureaux de vote n°1 et n°2.

ARRÊTE

ARTICLE 1er: À compter du 1er janvier 2024, le nombre, le périmètre et la localisation des bureaux de vote dans la commune de La Terrasse sont arrêtés selon le tableau figurant en annexe.

ARTICLE 2 : L'arrêté préfectoral susvisé est abrogé à compter du 1er janvier 2024.

ARTICLE 3: Conformément aux articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant l'autorité compétente et d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le recours contentieux peut être effectué par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 4: Le Secrétaire Général de la préfecture de l'Isère et le Maire de la commune de La Terrasse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratif de l'Isère.

Power life. delégation,
Le crétair des le laurent Size.

Tél: 04 76 60 32 86

Mél : pref-elections-politiques@isere.gouv.fr Adresse, 12, place de Verdun, CS 71 046

38 021 Grenoble Cedex 01

ANNEXE

N° et localisation du bureau de vote	Périmètre du bureau de vote	
	Ancienne Rue Royale	
Bureau de vote nº1 :	Ave. du Grésivaudan	
	Avenue du Dauphiné	
Salle Polyvalente du Glézy 142, rue des Perrières	Chemin de Pré Maillard	
(bureau centralisateur)	Chemin de Pré Millon	
(boreau certifalisateur)	Chemin des Champs Elysées	
	Chemin des Routoirs	
	Chemin du Bruyant	
	Chemin du Grand Pré	
	impasse de la bourbonnaise	
	Impasse de la Méyarie	
	Impasse de la Soie	
	Impasse de la Treille	
	Impasse de Rocheplane	
	Impasse des 3 Copains	
	Impasse des Acacias	
	Impasse des Berberisses	
	Impasse des Cyprés	
	Impasse des Gantières	
	Impasse des Roses	
	Impasse des Thuyas	
	Impasse du Bacco	
	Impasse du Bruyant	
	Impasse du Buis	
	Impasse du Carre	
	Impasse du Meunier	
	Impasse du Mûrier	
	'La Magnanerie'	
	Le Clos du Château	
	Le Mollard du Guers	
	Les Vignes du Château	
	Lotissement La Magnanerie	
	Place de la Mairie	
	Place de l'Ancienne Cave	
	Route des Celliers	
	Route des Petites Roches:	Impair de 1 à 3001
	Route des Vergers	
	Route du lac :	Pair de 0 à 2000
	Route Nationale	
	Rue Chaude	
	Rue de la Belle Étoile	
	Rue de la Cascade	
	Rue de la Cave	
	Rue de la Gare	
	Rue de la Passerelle	
	Rue de l'Écluse	
	Rue de l'Envers in	
	Rue des Perrières	
	Rue des Quatre Fontaines	
	Rue des Vignobles	
	Rue du Château	
	Rue du Four	
	Rue du Puy	
	Rue du Sabot	

Feuille2

N° et localisation du bureau de vote	Périmètre du bureau de vote	
	Avenue de Savoie	
Bureau de vote n°2 :	Chemin de Burlet	
Salle Polyvalente du Glézy 142, rue des Perrières	Chemin de la Gorge	
	Chemin de l'Empereur	
	Chemin des Combes	
	Chemin du Gua	
	Chemin du Mas de l'Église	
	Chemin du Moulin	
	Chemin du Ruisseau	
	Chemin du Stade	
	Impasse de la Noue	
	Impasse de l'Anoue	
	Impasse du Glézy	
	Impasse du Pont	
	Le Prayer	
	Les Jardins de l'Orme	
	Maison Les Solambres	
	Route de Montabon	
	Route des Ebavous	
	Route des Petites Roches :	Pair de 0 à 3000
	Route du lac :	Impair de 1 à 2001
	Rue de Belledonne	
	Rue de Chartreuse	
	Rue de la Voûte	
	Rue de l'Aulp du Seuil	
	Rue de l'Église	
	Rue de l'Orme	
	Rue des Entremonts	
	Rue des Thermes	
	Rue du Port St. Gervais	
	Rue du Pré Neuf	